

FORMATION DES CADRES ASSOCIATIFS – APFA-OI (SESSION DECEMBRE 2016)

Un stage de *Formation des cadres associatifs du réseau FIPF* aura lieu à Dakar (Sénégal) **du 12 au 16 décembre 2016**. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au **30 octobre 2016**.

La formation des cadres associatifs

Dans le cadre du renforcement de son réseau associatif, la FIPF propose des « stages de formations de cadres » de 5 jours en France ou dans d'autres pays à des responsables de ses associations affiliées.

Ces sessions sont ouvertes à l'ensemble des cadres des associations affiliées à la FIPF, avec une priorité donnée aux jeunes responsables et/ou ayant récemment pris leurs fonctions.

Ces formations sont organisées grâce au soutien de l'*Organisation Internationale de la Francophonie* (OIF), du *Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international* (MAEDI), et des postes diplomatiques francophones à travers le monde ainsi que du *Ministère français de l'Éducation nationale* (MENSER-DREIC).

Assurés par des spécialistes, les ateliers, au programme de ces stages ont pour but de professionnaliser les activités associatives des participants en leur proposant des outils méthodologiques et autoformatifs dans différents domaines tels que la gestion administrative et financière d'une association, la gouvernance et la gestion des relations interpersonnelles, l'organisation de congrès nationaux et régionaux, la gestion de projets innovants et la recherche de partenariats, l'encadrement stratégique et pédagogique des enseignants, etc.

Une session destinée en priorité aux cadres des associations relevant de l'APFA-OI (Afrique et Océan indien) aura lieu à Dakar, du 12 au 16 décembre 2016.

Modalités de candidature

Vous pouvez candidater en envoyant impérativement les 3 pièces suivantes :

- un curriculum vitae, comprenant notamment toutes vos coordonnées ainsi qu'une description de votre rôle au sein de l'association,
- une lettre de motivation, comprenant de la description de vos projets dans le cadre de la FIPF,
- la validation de votre candidature par votre association (lettre de soutien signé de préférence par le/la président(e) de votre association). Cette lettre indiquera notamment si votre association est prête à prendre en charge vos frais de transports jusqu'à Dakar.

Le dossier est à envoyer par courrier au secrétariat général de la FIPF, 101 boulevard Raspail - 75270 Paris cedex 06, France, ou par courriel à secretariat@fipf.org

La clôture des candidatures est fixée au **30 octobre 2016**.

Priorité sera donnée aux jeunes cadres associatifs (moins de 40 ans) des associations de professeurs de français d'Afrique et de l'Océan indien, affiliées à la FIPF, et aux personnes ayant pris leurs fonctions de cadres associatifs depuis moins de 2 ans dans ces mêmes associations,

Prise en charge :

La FIPF prend en charge les coûts liés à l'hébergement, à la restauration et à la formation. La prise en charge du transport aérien ou ferroviaire est à rechercher auprès de l'association ou d'organismes partenaires.

Le nombre de places est limité.

Les engagements du (de la) candidat(e) :

- 1. pendant la formation, y participer assidument, activement et collectivement,
- 2. à son terme, en dresser un compte rendu destiné au site de votre association (sur la plateforme collaborative du réseau FIPF),
- 3. au retour, démultiplier la formation reçue en la transmettant aux membres de son association, en servant de référent au webmestre de son association et en participant activement au réseau de cadres associatifs,
- 4. après une année, adresser à la FIPF un rapport d'évaluation de la formation en analysant son impact sur vos responsabilités de cadre associatif et sur les activités de votre association.

Liste des associations membres de l'APFA-OI :

<http://apfa-oi.fipf.org/associations>